

PV du Conseil d'école N°1 – 2025/2026

Vendredi 14 Novembre 2025

Présents	Municipalité	Mme Colasson (élue municipale), Mme Doursenne (coordinatrice périscolaire)
	Représentant(e)s Parents d'Elèves	Mme Ibanez-Degrard, Mme Moulin, Mme Cognard, Mme Couraud, Mme Ferrière, Mme Laramade, Mme Lozano, Mme Mateos, M. Du Rusquec, Mme Wargnies
	Enseignant(e)s	M. Helstroffer, Mme Laumond, Mme Lascoux, Mme Pitous, Mme Besombe, Mme Pégourdie, M. Nouaille, Mme Guiraud, Mme Lesage, Mme Perdereau, Mme Chabrol, Mme Borderie, M. Hercend
	DAR	Mme Tronc-Naureils (cheffe de service)
	DDEN	Mme Chastang
Absents	IEN	Mme Nogue
	Représentants Parents d'Elèves	M. Gourgues, M. Isorce
	Enseignante	Mme Passier

Le quorum étant atteint, le conseil d'école est ouvert à 18h00, sous la présidence de M. Hercend, Directeur. Mme Cognard, représentante des parents d'élèves, et Mme Lascoux, enseignante, assurent le secrétariat de séance.

1) Organisation scolaire

A) Effectifs :

Effectif total: 252 élèves

- par classe : CPA : 17 - CPB : 17 - CPC : 17 - CE1A : 19 - CE1B : 19 - CE1C : 18 - CE2A : 21 - CE2 B : 21 - CM1A : 27 - CM1 B : 28 - CM2 A : 24 - CM2 B : 24
- par niveau : CP : 51 - CE1 : 56 - CE2 : 42 - CM1 : 55 - CM2 : 48
- par cycle : cycle 2 : 149 élèves - cycle 3 : 103 élèves

B) Équipe pédagogique :

Présentation de l'équipe pédagogique :

- CP : CpA M. Helstroffer + CpB Mme Laumond + CpC Mme Lascoux
- CE1 : Ce1A Mme Pitous + Ce1B Mme Besombe + Ce1C Mme Pégourdie
- CE2 : Ce2A Mme Passier + Ce2B Mme Lesage
- CM1 : Cm1A M. Nouaille + Cm1B Mme Guiraud
- CM2 : Cm2A Mme Perdereau + Cm2B Mme Chabrol
- enseignante rattachée au dispositif d'autorégulation : Mme Borderie
- AESH : 3 accompagnantes d'élèves en situation de handicap rattachées à l'école pour cette rentrée dont 2 en arrêt actuellement pour 10 élèves notifiés.

C) Dispositif d'autorégulation :

Ce dispositif est mis en place pour l'inclusion des élèves TSA (trouble du spectre autistique). Il est composé d'une enseignante, de trois éducateurs, d'une ergothérapeute (2 jours) et d'une psychologue (1 jour) qui est en congé maternité actuellement. Pour cette année scolaire, 10 enfants sont inscrits dans le dispositif : 2 CP, 3 CE1, 1 CE2, 1 CM1 et 3 CM2. L'effectif du DAR est au complet. M. Hercend rappelle que ce dispositif est aussi bénéfique à l'ensemble des élèves de l'école ainsi qu'aux différents personnels de l'école (enseignants, AESH, personnels mairie). Mme Tronc-Naureils ajoute qu'elle souhaite proposer des formations « flash » aux agents municipaux pour les aider à accompagner les élèves. De plus, elle indique que dans le cadre du DAR, des ateliers familles sont proposés au cours de l'année scolaire aux familles des élèves inscrits au DAR et que selon la thématique, certains ateliers seront ouverts aux autres parents de l'école.

D) Aides aux élèves en difficulté :

Pour cette année scolaire, en plus des APC (Activités pédagogiques complémentaires) qui ont lieu sur le temps méridien, 2 dispositifs à destination des élèves en difficulté sont mis en place au sein de l'école et assurés par des enseignants volontaires rémunérés :

- Stage de réussite : des sessions de stage de réussite qui auront lieu pendant toutes les vacances scolaires sauf celles de Noël avec des groupes de 6 élèves maximum.
- Soutien scolaire : 7 groupes de soutien scolaire seront mis en place pour cette année scolaire le mardi de 16h30 à 17h45 sur 19 semaines.

E) Sécurité :

Au cours de l'année scolaire, 2 exercices incendie sont programmés, le premier exercice incendie a été réalisé au cours de la période 1 en octobre et le second aura lieu en période 4 en mars.

Les PPMS Attentat-Intrusion et Risques Majeurs sont maintenant réunis dans un document commun le PPMS uniifié qui a été rédigé au cours de l'année 2024/2025. Un exercice PPMS-Attentat/Intrusion, a été réalisé en octobre et un exercice PPMS-Risques Majeurs est programmé en période 3.

F) Évaluation d'école/Projet d'école :

M. Hercend présente le rapport d'évaluation rendu par le trinôme d'évaluateurs extérieurs pour les 3 écoles, maternelle Pont Cardinal, maternelle Michel Peyramaure et élémentaire Michel Peyramaure. Ce rapport s'articule autour des 4 domaines : apprentissage et parcours des élèves, vie et bien-être de l'élève et climat scolaire, acteurs-fonctionnement et stratégie de l'établissement, l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial. Pour chaque domaine, des points positifs et des points à améliorer sont notés. Globalement, le rapport d'évaluation externe est plutôt positif.

A la suite de l'évaluation d'école, un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration puis il sera transmis à la DSDEN19. Les 3 axes retenus pour les 3 écoles sont :

- Travailler la lecture dans toutes les dimensions du programme
- Pérenniser dans le temps des actions collectives afin de cultiver un sentiment d'appartenance
- Améliorer l'accompagnement et le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers

2) Élections des Représentants des Parents d'Élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025.

Nombre d'inscrits : 406 Nombre de votants : 277

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 51 Nombre de suffrages exprimés : 226

Taux de Participation : 68% - hausse par rapport à l'année dernière (61%)

A la suite des élections, étant donné que tous les sièges n'étaient pas pourvus, il a été fait appel à des parents volontaires.

Représentants Parents Titulaires :

Mme Cognard, Mme Couraud, Mme Ferrière, M. Gourgues, Mme Ibanez-Degrard, M. Isorce, Mme Laramade, Mme Lozano, Mme Mateos, Mme Moulin, M. Du Rusquec, Mme Wargnies

3) Parcours et sorties pédagogiques

A) Parcours artistique et culturel :

1) Sorties culturelles : Dans le cadre du parcours artistique et culturel, les classes de l'école sont inscrites soit au programme des concerts JMF (CP, CE1, CE2, CM1), soit à celui d'école et cinéma (CM2). Pour le théâtre « L'empreinte » de Brive, les classes du CP au CM1 ont été retenues pour assister à un spectacle au cours de l'année scolaire. Pour les deux classes de CM2, les élèves volontaires pourront assister à des spectacles en soirée (10 élèves par spectacle). 10 classes de l'école sont inscrites à des sorties au musée Labenche au cours de cette année scolaire.

2) Médiathèque de Brive : L'école est partenaire de la médiathèque de Brive. Ainsi, les classes du CE2 au CM2 vont bénéficier du dispositif de prêts de livres soit sur l'école, soit à la médiathèque.

3) Musique : Toutes les classes de l'école seront concernées par un projet musique avec Agnès Chassagnac, intervenante musique du conservatoire. Ce projet sera autour du chant choral et ne débutera qu'en janvier 2026. Au cours de cette seconde période, toutes les classes vont bénéficier de l'intervention de Mme Moser, professeur de violon au conservatoire de Brive.

B) Parcours citoyen :

Dans le cadre de ce parcours, différentes actions sont ou seront menées au cours de cette année scolaire :

- élections au Conseil Municipal des Enfants de la ville de Brive pour les classes de CM1 :
- échanges entre générations avec les personnages âgés de la résidence EMEIS pour 4 classes de l'école pour

des ateliers sport et pour la semaine du goût au cours de la période 1. D'autres échanges devraient avoir lieu au cours de l'année scolaire.

- interventions autour de l'environnement du CPIE de la Corrèze en CE1.
- actions de recyclage du matériel scolaire et des cartouches d'encre sur les 2 sites.

C) Parcours sport et santé:

Toutes les classes sont affiliées à l'USEP et des rencontres USEP sont programmées sur l'année. Pour cette année scolaire, chaque classe bénéficie de l'intervention des ETAPS avec un cycle par classe en plus du cycle natation. Dans le cadre de l'USEP, certaines classes sont inscrites à des projets ou des cycles particuliers (randonnée pédestre, hockeyballe, rugby, pétanque, orientation,...)

D) Sorties pédagogiques au CRTS (Centre de Ressources Scientifiques et Technologiques) :

Au mois d'octobre, les 6 classes du CE2 au CM2 de l'école ont pu participer à la « fête de la science » au CRTS. Pour cette année scolaire, les 10 classes du CP au CM1 ont été retenues pour participer à des projets sciences et technologies au CRTS.

4) Projets

A) Projet « Erasmus » :

Le projet Erasmus en partenariat avec une école d'Odense au Danemark s'est terminé en juin 2025 et le rapport final a été validé par l'agence Erasmus. De plus, ce projet a permis à l'école d'obtenir la labellisation Euroscol délivrée par l'académie de Limoges. Dans le cadre de la liaison école-collège, M. Hercend indique qu'il serait intéressant d'intégrer les accréditations Erasmus d'un des deux collèges de secteur.

B) Foire du Livre de Brive 2025 :

La Foire du livre de Brive a été un temps fort pour l'école par l'intermédiaire de différentes actions : des rencontres avec des auteurs pour 5 classes, une séance cinéma au Rex avec le film d'animation « Ariol prend l'avion », le spectacle « Contes et musiques de la Teranga » et les déambulations poétiques dans les rues de Brive soit pour déclamer, soit pour écouter.

C) Noël à l'école :

Vendredi 19 décembre, le Père Noël visitera l'école et apportera un livre de Noël à chaque élève de l'école le matin et il y aura le goûter de Noël l'après-midi. Le goûter et les livres sont financés par la coopérative scolaire. Cette année, le conseil des maîtres a fait le choix de ne pas organiser de marché de Noël.

D) Séjour découverte :

Les 2 classes de CM2 vont participer à des séjours découverte :

- CM2A : séjour en péniche sur le canal du midi du 8 au 10 juin
- CM2B : séjour ODCV à Bugeat pour une classe hip-hop du 27 au 29 mai

Dans le cadre des séjours ODCV, 5 classes de l'école avaient postulé mais une seule a été retenue.

M. Hercend rappelle que la participation financière demandée aux familles ne peut empêcher un élève de participer à un séjour découverte. Ainsi, il est possible pour les familles de faire un paiement échelonné et de faire des demandes d'aides auprès des PEP19, des comités d'entreprise, de la CAF,... ; en dernier ressort, la coopérative scolaire peut également intervenir.

Suite à un questionnement des parents d'élèves au sujet du sondage transmis aux familles, Mme Perdereau, enseignante de la classe de CM2A, indique que ce sondage a été fait pour connaître le nombre d'enfants intéressés en amont car si le taux de non-participation était trop élevé le voyage ne pouvait pas être fait en raison du coût plus élevé. De plus, M. Hercend précise que si le taux de non-participation est trop élevé, Mme l'Inspectrice peut ne pas autoriser le séjour. Ainsi, un justificatif est demandé aux parents afin de savoir si la non-participation est financière ou pour choix personnels. Enfin, M. Hercend précise que les séjours découverte ne sont pas obligatoires, ni pour les élèves, ni pour les enseignants.

5) Coopérative scolaire

M.Hercend, trésorier de la coopérative scolaire, dresse le bilan financier avec un solde de 1 650€ à la rentrée de septembre 2025. Il informe des actions pour ce premier semestre : cotisation, tombola USEP, photos, don de l'APE (713 €). Pour les participations demandées aux parents pour les entrées au cinéma, au concert JMF et au théâtre, le conseil des maîtres a décidé de garder les montants de l'année dernière (2€ JMF et théâtre ; 1€ pour le cinéma). De plus, il rappelle que la coopérative scolaire étant une association USEP, les licenciés sont les élèves de l'école et que, par conséquent, les parents d'élèves peuvent s'ils le souhaitent consulter le cahier de comptes de la coopérative scolaire.

6) Questions matérielles

- Tableaux d'affichage extérieur : la mairie de Brive a procédé au changement du tableau d'affichage extérieur à l'entrée de l'école au 8 avenue Mozart (CE1/CE2). L'ancien tableau a été placé à l'entrée au 5 Rue Berlioz (CM1). De plus, toutes les informations, sont également disponibles sur le blog de l'école.
- Informatique: la mairie de Brive a poursuivi le remplacement des TBI. Ainsi, au cours des vacances estivales des ENI ont été installés dans les 3 classes côté cycle 3 mais les enseignants déplorent qu'il n'y ait pas eu de formation pour la prise en main.
- Classes - cycle 3 hors CM2A : les stores extérieurs sont en mauvais état → demande de réfection
- Classes - cycle 2 : les manivelles des stores intérieurs fonctionnent mal→ demande de révision

7) Questions diverses

A) Temps périscolaires :

Question des représentants des parents d'élèves : *Est-il possible que Mme Doursenne puisse intervenir lors des réunions de rentrée pour présenter l'organisation des temps périscolaires ?* Mme Doursenne indique qu'elle est disponible tout au long de l'année pour tout questionnement et qu'elle peut se rendre disponible pour les réunions de rentrée des classes de CP afin de fournir les explications sur l'organisation des temps périscolaires pour les parents des nouveaux élèves.

Question des représentants des parents d'élèves : *Est-il possible d'être informés pour la programmation des activités et de les valoriser davantage ?* Mme Doursenne précise qu'elle a du nouveau personnel avec des animateurs débutants et parfois des imprévus et qu'il est difficile de programmer les activités qui seront proposées aux élèves. M. Hercend rappelle que les activités du temps méridien sont consultables sur le blog de l'école.

Question des représentants des parents d'élèves : *L'organisation de l'étude surveillée bloquée pourrait-elle être revue ? Les parents souhaitent avoir le choix entre garderie et étude, surtout pour les CP/CE1.* Mme Colasson indique qu'il n'y aura pas d'évolution de ce temps d'étude surveillée cette année. Les représentants des parents d'élèves informeront qu'ils vont reitérer leur demande auprès de Mme Taurisson accompagnés par des représentants de parents d'élèves d'autres écoles de Brive.

B) Goûter :

Question des représentants des parents d'élèves : *Serait-il possible de préciser qui apporte quoi en terme de goûter ? et à quel moment les enfants peuvent manger ?* M. Hercend rappelle que selon la réglementation en vigueur la collation matinale n'est ni systématique, ni obligatoire et qu'aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. Au niveau de l'école élémentaire Michel Peyramaure, un temps de goûter est possible de 8h20 à 8h30 et de 16h30 à 16h45.

C) Aménagement cour cycle 2 :

Question des représentants des parents d'élèves : *Outre l'aménagement paysager de la cour du cycle 2 qui a besoin de temps, quelles sont les solutions envisagées pour augmenter les zones d'ombres dans la cour (tout particulièrement au niveau de la classe située dans les préfabriqués) ?* Après rencontre avec une responsable des bâtiments de la ville de Brive, M. Hercend précise que la réponse est que la pose de stores sur le préfabriqué garderait la chaleur à l'intérieur de la salle et qu'il a été proposé d'échanger la salle de classe avec la salle de bibliothèque qui est plus ombragée.

D) Conseil de quartier :

Question des représentants des parents d'élèves : *Est-il possible de connaître les actions portées par le Conseil de quartier municipal et pouvant intéresser la vie de l'école et ce qui s'y rapporte ?* M. Hercend informe qu'il est tout à fait possible d'inviter un membre du conseil de quartier au conseil d'école et qu'il suffit de lui fournir les personnes à contacter.

E) Abords de l'école :

Question des représentants des parents d'élèves : *Concernant les accès à l'école (auto, piéton, cycle) ; la signalisation routière reste à revoir et/ou à entretenir par endroits : passages piéton et/ou pistes cyclables effacés ; panneaux manquants et/ou incohérents ; feux passages piétons mal réglés, Est-ce que des actions sont prévues pour garantir une sécurité optimale ?* Mme Colasson informe que la demande a été transmise au service concerné.

Question des représentants des parents d'élèves : *Concernant la propreté aux abords de l'école : de nombreuses crottes de chiens sont encore trop présentes sur les trottoirs : est-ce que des actions de sensibilisation des propriétaires d'animaux sont possibles ?* Mme Colasson informe que la demande a été transmise au service concerné.

F) Intervenants municipaux :

Question des représentants des parents d'élèves : Comment sont répartis les temps des intervenants Mairie cette année ? M. Hercend indique que, suite aux demandes des écoles de Brive, les choix sont faits lors de commission entre la mairie de Brive et l'Education Nationale avec la circonscription de Brive urbain.

G) Budget :

Question des représentants des parents d'élèves : Quel est le budget prévu par élève et par an (fonctionnement et investissement) ? Comment celui-ci est-il réévalué chaque année ? Mme Colasson indique que le montant alloué par élève par année scolaire est de 45,60 € pour les achats scolaires et 6,50€ pour les transports. M. Hercend précise que ce budget est divisé en 3 postes non flexibles (fournitures, manuels et bibliothèque) et que ce système manque de souplesse.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 19h10.

Représentante des Enseignants	Représentante des Parents
Mme Lascoux 	Mme Cognard 

Le Directeur

M. Hercend

